

## Droits d'inscription : 690 € Comprenant :

- L'inscription aux journées
- Les déjeuners et pauses
- Le diner du jeudi soir
- Les actes de l'EPU

### Comité d'organisation

V. Dedieu, A. Hornbeck

### Comité scientifique

V. Dedieu, JL. Daire,  
C. Jenny, JP. Ranjeva

### Renseignements

Veronique.DEDIEU@clermont.unicancer.fr  
Amauryhornbeck@gmail.com

### Inscriptions

Cellule Congrès

21 rue du Maréchal Lefebvre

FR-67100 Strasbourg

Tél : +33 (0)3 68 85 49 38

[nsaavedrasoto@unistra.fr](mailto:nsaavedrasoto@unistra.fr)

## SITUATION

### CENTRE JEAN PERRIN

Amphithéâtre

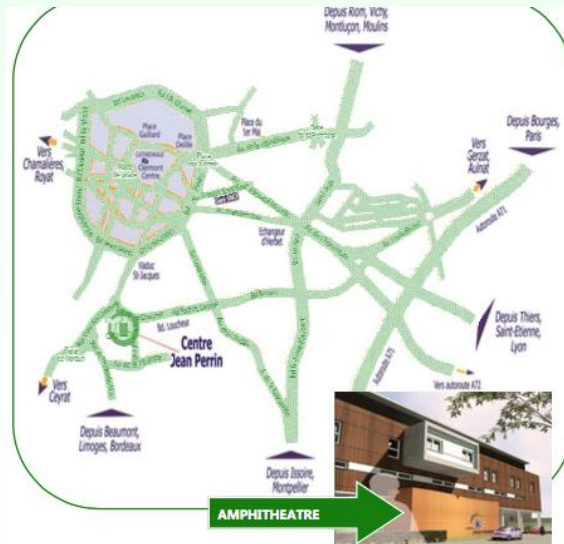
58, rue Montalembert

63000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 27 80 80

### Accès :

- Autoroute A75, A71, A89, A72 (parking visiteur sur site).
- Aéroport Clermont Auvergne (15 min).
- Gare Clermont Ferrand (15 min).



### Le Centre Jean Perrin est accessible par :

- tramway (arrêt CHU G. Monpied - ensuite traverser tout le hall du CHU pour accéder au bâtiment du CJP)
- bus ligne 8 (arrêt Montalembert)

Enseignement post-universitaire

**Imagerie par résonance  
magnétique nucléaire :  
bases méthodologiques  
et applications en  
imagerie et en  
radiothérapie.**

Programme préliminaire

CLERMONT-FERRAND

Centre Jean Perrin

4 au 6 décembre 2019



Instituts  
thématiques

**Inserm**

Institut national  
de la santé et de la recherche médicale



CANCÉROPOLE LYON AUVERGNE RHÔNE-ALPES

## Public concerné

Physiciens médicaux, radiologues, radiothérapeutes, techniciens en mesure physique, ingénieurs biomédicaux.

## Objectifs

Présenter l'ensemble des éléments nécessaires à l'utilisation, l'optimisation et le contrôle de qualité des images IRM utilisées en imagerie et en radiothérapie.

- Rappel des bases méthodologiques de la résonance magnétique nucléaire et de l'IRM, des modalités d'acquisition des images IRM et des aspects techniques.

- Présentation des besoins et méthodes pour la mise en place d'un contrôle de qualité dédié, des méthodes de quantification et applications cliniques (relaxométrie, IRM de diffusion, de perfusion...).

- Mise en œuvre, contrôles de qualité et applications cliniques des IRM Linac et TEP IRM.

**Enseignement alternant cours magistraux et travaux pratiques à l'IRM.**

## Mercredi 4 décembre :

8h30 : Accueil / Présentation de l'enseignement.

9h00 : **Bases méthodologiques.**

- Principe de base de la RMN.
- Outils mathématiques pour l'IRM.
- Principe de base de l'IRM.

12h30 : Pause déjeuner

- Séquences IRM.

15h00 : Travaux pratiques à l'IRM

- Procédures d'acquisition d'images et optimisation à l'IRM.
- Contrôles de qualité à l'IRM.

## Jeudi 5 décembre : Séquences et qualité image.

8h30 :

- Aspects techniques.
- Artéfacts en IRM.
- Qualité image, contraste et optimisation en IRM.
- Sémiologie et produits de contraste en IRM.
- Contrôles de qualité en IRM.

12h30 : Pause déjeuner

- Séquences et contrôles de qualité en IRM : point de vue des constructeurs.
- Techniques avancées en IRM (diffusion, perfusion...)

## Vendredi 6 décembre : Applications et évolutions en IRM.

9h00 : Travaux dirigés à l'IRM

- Procédures d'acquisition d'images et optimisation à l'IRM.
- Contrôles de qualité à l'IRM.

12h00 : Pause déjeuner

13h00 :

- IRM Linac : mise en œuvre, contrôles de qualité et applications.
- TEP IRM : mise en œuvre, contrôles de qualité et applications.
- Recherche en IRM: thèmes et perspectives.
- Table ronde : Rôle du physicien médical en IRM

16h30 : Bilan et clôture de l'enseignement.

## Bulletin d'inscription / CBN19-0351

### A renvoyer à :

Université de Strasbourg — Cellule Congrès  
Mme. Caroline BURGUN

19, rue du Maréchal Lefebvre—F67100 Strasbourg

Nom : .....

Prénom : .....

Institution : .....

Service: .....

Adresse professionnelle : .....

.....

Tel : .....

Email : .....

**Nombre maximum de participants : 40**

### Droits d'inscription

Adhérent SFPM : 690 €

Non-adhérent : 690 € + 80 € (inscription SFPM à finaliser sur [www.sfpm.fr](http://www.sfpm.fr))

**Bulletin à envoyer accompagné de votre règlement à l'ordre de : Régie des recettes — Cellule Congrès UNISTRA**

La SFPM et UNISTRA sont déclarés comme organisme de formation (respectivement n°117 508 37 675 et 4267 04090 67). Le programme de cet enseignement est validé par le Conseil du Registre Professionnel de la Société Française de Physique Médicale au titre d'une formation de type A dans les catégories 1 et 2. Au cas où le règlement ne serait pas effectué par l'agent mais par l'employeur, merci de préciser le statut du payeur :

Entreprise

Organisme collecteur (ANGH,...)

Autres organismes de formation